

Le devenir de la zone industrielle de Kaesong dépend de l'attitude du côté Sud

A propos de la rupture du contact de travail Nord-Sud pour la révision du contrat sur la zone industrielle de Kaesong, la Direction générale centrale du développement des zones spéciales de la RPD de Corée a envoyé le 15 mai une note au côté Sud par l'intermédiaire du Comité de gestion de la zone industrielle de Kaesong. Le document fait remarquer entre autres:

Le contact de travail pour réexaminer et renégocier sur tous les plans les mesures de préférence institutionnelles de la zone industrielle de Kaesong se trouve dans une situation inquiétante à cause de l'attitude déloyale du côté Sud.

Celui-ci a accepté le contact du 21 avril, visiblement à contrecœur, et il l'a retardé d'une manière arrogante de plus de dix heures au mépris de l'éthique élémentaire, en invoquant d'un problème tout à fait étranger.

Puis, il a déclaré nous informer de la date du prochain contact. Nous la lui avons demandé à maintes reprises et lui avons proposé, de notre propre initiative et avec sincérité et générosité, la date et le lieu du contact ainsi que le nombre de participants. Or, le côté Sud l'a ajourné de plus de vingt jours en menant une campagne contre notre côté sur un problème hors sujet. Il n'a pas accepté non plus le contact du 12 mai, que nous lui avons proposé par la suite et conduit ainsi le contact entamé à grand peine à la rupture.

Il a fait beaucoup de tapage autour de l'affaire d'un individu arrêté sur place et mis en examen pour avoir perpétré des actes hostiles à notre égard dans la zone industrielle de Kaesong sous la fausse identité d'employé de Hyundai Asan. Il a même posé ce problème comme condition préalable du contact.

Dans cette zone s'exerce notre souveraineté et, nous pouvons y réviser les lois, règlements et normes avant de les notifier au côté Sud, voire les appliquer unilatéralement. Cependant, nous lui avons offert l'occasion de nouvelles négociations en tenant compte des relations Nord-Sud et de l'état des entreprises du côté Sud.

Pourtant, le côté Sud a préféré ignorer notre sincérité et y répondre par une posture de confrontation. En l'occurrence, comme nous l'avons déjà averti, nous ne pouvons pas ne pas réviser notre position de régler les choses par voie de négociations.

A ce propos, nous sommes habilités à notifier solennellement que nous prendrons les mesures suivantes:

- 1) Nous déclarons nuls les lois et contrats sur le prix de location et le loyer de la terre, les salaires et les impôts de toutes sortes jusqu'ici en vigueur avec préférence pour le côté Sud dans la zone industrielle de Kaesong selon l'esprit de la Déclaration commune du 15 Juin.
- 2) Nous entamerons la procédure pour appliquer les lois, règlements et normes révisés conformément à la situation modifiée.

Les entreprises et les intéressés du côté Sud dans la zone industrielle de Kaesong devront accepter sans condition ces clauses et, s'ils n'ont pas l'intention de les exécuter, ils pourront en sortir.

Toutes ces mesures sont dues aux autorités du côté Sud.

Nous ne pouvons plus nous montrer bienveillants à ceux qui poursuivent la confrontation avec leurs compatriotes.

Le côté Sud endossera la responsabilité d'avoir rompu le contact de travail pour la révision du contrat sur la zone industrielle de Kaesong et aggravé la situation.

Qu'il aille de mal en pis ou non dépend entièrement de l'attitude ultérieure du côté Sud.